LE SUCRE
est nourrissant

LINSELLES. — 27 juin. — Naissance. — Ida Odile Lepers, sa Grave.

Mariages. — J.-B. Bryssaert, 28 ans, ouvrier de filature et Marie Gadenne, 26 ans, soigneuse; Gustave Pollet, 29 ans, ouvrier de filature et Odile Delobel, 27 ans, ouvrière de filature. — Emile Allard, 19 ans, ouvrier de filature et Angèle Vandevoorde, 19 ans, ouvrière de filature.

RONCQ

La fête du 14 Juillet. — La Mairie de la commune de Roncq donne avis aux sociétés patriotiques de la commune qui désirent prendre part au cortège qui se formera au Fanbourg, du commencement à la fin et qu'elles soient représentées par dix de leurs membres au moins, qu'elles soient légalement constituées et qu'elles fonctionnent régulièrement.

Le programme de la fête sera publié ultérieurement.

Blessé en jouant. — Lundi soir vers 5 h., Hippolyte Bekaert, 5 ans, demeurant au Blanc-Four, jouait avec plusieurs de ses camarades près du Moulin-Rouge, lorsqu'il tomba; ses compagnons tombèrent sur lui. Hippolyte eut la cuisse cassée. Le docteur Galissot lui prodigua ses soins. Un repos de deux mois sera nécessaire. Le blessé est un des plus jeunes d'une famille de huit enfants en bas-âge; la mère est morte dernièrement.

Vol de pommes de terre. — Vingt-cinq kilos de pommes de terre ont été dérobées au préjudice de M. Louis Catry, propriétaire au Petit-Roubaix.

RONCQ. — 28 juin. — Naissances. — Marthe Vanoverschelde, Chaîne-Huants. — Madeleine Bogaert, au Faubourg.

Décès. — Fidéline Lanchevin, 65 ans 1/2, ménagère, au Faubourg.

MOUVAUX

Le Conseil municipal se réunira jeudi prochain, à 8 heures du soir.

Ordre du jour : 1. Discussion des vœux émis dans la dernière réunion ; rapports des commissions. — 2. Tenewaert de Roubaix-Tourcoing. Garage établi près de la *Belle d'Or* (suite). 3. Etat des côtes irrécouvrables (suite).

BONDUES

Arrestation. — Dimanche, à 3 heures et demie de l'après-midi, un ouvrier agricole, Henri Verbiest, 26 ans, né à Boisinghe (Belgique), prenait une consommation à l'estaminet de la « Montagne » tenu par M. Bonte-Liétard. Il était en état d'ivresse et il brisa une table. L'agent Dubar se mit en devoir de l'arrêter. L'ivrogne lui lança un coup de poing dans la figure; il fut conduit au poste. Les gendarmes l'ont transféré à Tourcoing.

CYSOING. — **Marché** du 26 juin 1904. — Beurre : le kilo, 1 fr. 35. — Œufs : le quarteron, 2 fr. 30.

PÉRONNE. — **La gendarmerie** a arrêté, mardi matin, Porqué David-Henri, 21 ans, domicilié à Estaires, pour vagabondage et mendicité.

BACHY. — **Famille éprouvée.** — Samedi dernier, à la cavalcade traditionnelle de la *Saint Eloi d'été*, un jeune cavalier, Alexandre Lecocq, tomba si malheureusement qu'il se fonla le poignet et le pouce.

— Le même jour, Etienne Lecocq, père du précédent blessé, fit une chute qui eut des conséquences beaucoup plus terribles encore. Revenant de livrer son charbon à Mouvaux, le malheureux marchand tomba sous sa voiture qui lui broya les deux jambes.

SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS. — **Cheval emballé.** — Un carrossier de Dunkerque, le cheval d'une voiture contenant 4 personnes et conduite par M. D..., d'Helfaut, s'est emballé. Le conducteur voulut le retenir, et, dans ses efforts, eut le bras fracturé. Les autres personnes ont été légèrement blessées.

COMINES. — Du 28 juin. — Publications de mariages. — Julien Dewreumaux, 27 ans, employé de commerce, à Wervicq-Sud et Odile Boucart, 24 ans, fileuse, à Comines. — Charles Grimaponpont, 51 ans, cultivateur, à Comines, et Joséphine Delsporte, 55 ans, cultivatrice, à Bondues.

LA BASSÉE. — **Un commencement d'incendie** s'est déclaré lundi, vers quatre heures de l'après-midi, chez M. Cornet, mineur, demeurant place des Casernes, à La Bassée.

Il a été heureusement éteint avant que les dégâts fussent importants, par M. Edouard Vallart, ouvrier chez M. Houssin, fabricant de chicorée.

ARMENTIÈRES
L'Election du 8mai

Ils ne doutent de rien nos bons Deudremettetes. Alors que les membres du 2e bureau et les scrutateurs, présidant en tête (et ce président est le citoyen Louis Prévost), déclarent que la Ligue avait dans ce bureau plus de 100 voix de majorité, des individus, mis en avant par le f... Dandrumez, affirment froidement que dans ce bureau la liste Dandrumez aurait 200 voix de majorité. Pourquoi pas 2000 ?

Les citoyens qui ont cette audace méritent d'être statufiés sur la place du Rond-Point.

JACQUES BONHOMME.

Fête du 14 juillet. — Les Commerçants de nationalité française domiciliés à Armentières, qui désireraient participer à la fourniture du pain et de viande que l'on distribuera à l'occasion de la fête nationale, sont invités à se faire inscrire au bureau de bienfaisance, entrée rue des Rotoirs, avant le 4 juillet prochain.

Pour les illuminations, les entrepreneurs auront à déposer leurs soumissions à la mairie jusqu'à la même date.

Jeunesse patriotique d'Armentières. — Une réunion générale aura lieu, le jeudi 30 juin, à 8 h. 1/2, aux « Pauvres et Gars ».

Le Comité compte sur la présence de tous les membres et sur leur habituelle bonne volonté.

Réunions de la Ligue. — Mardi 28 juin. — Sixième section. — Estaminet Parmentier, rue de Dunkerque. Tirage d'une tombola supplémentaire.

Mercredi 29 juin. — Première section. — *Au Retour du Moulin.*

Samedi 2 juillet. — Deuxième section : *A la Nouvelle Maison*, rue du Nord. — Quatrième section : *Au Vainqueur*, rue du Faubourg-de-Lille. — Cinquième section : Estaminet Dupont, place des Halles. — Septième section : *Aux Cœurs Joyeux*. — Huitième section : *Au Grenadier Français*, rue des Promenades.

La tombola de la Ligue. — Les liqueurs de l'avenue Bayard et du Bas-Duroeq, qui n'ont pu prendre part au 1er tirage, seront convoquées pour le samedi 2 juillet à l'estaminet du *Pigeon voyageur*, tenu par Alphonse Viukier, rue d'Erquinghem. Ils n'auront pas perdu pour attendre.

Le tirage pour les sections rurales aura probablement lieu le 10 juillet, à Armentières.

Odieux. — Watlez Eloi, dont la femme vient de mettre au monde deux bébés et qui est presqu'entièrement dépourvu de ressources, s'en fut à la Mairie pour demander qu'on lui donne du lait pour les deux nouveaux nés.

Il lui fut répondu : « Je m'en f... de la femme et les enfants, faliait pas afficher pour la Ligue ».

La réponse est tellement abominable que nous ne la rapportons que sous toutes réserves.

Accident. — Marie Dupont, 20 ans, fileuse, demeurant au Pont de Nieppe, en tombant d'un banc s'est fait une plaie à la tête et une entorse à la cheville, 12 jours de repos.

ARMENTIÈRES. — Du 28 juin. — Naissance. — Bouwreert Rémi, rue d'Ypres, cité Béghin.

Décès. — Vandamme-dit-Annaka Angèle, 20 ans, rue Sadi-Carnot, 160. — Desreumaux Maria, 45 ans, route de Nieppe.

AU BIZET. — Depuis quelques temps, il ne se passe pas de nuit sans que des tapageurs ne réveillent les habitants de ce quartier paisiblement des refrains obscènes ou révolutionnaires.

Dans la nuit de samedi à dimanche, on a jeté des pierres dans les vitres de l'estaminet de la « Navette ».

Dans la nuit de lundi à mardi, des Apaches frappaient aux portes et fenêtres en criant : Mort aux Patriotes, et autres cris plus ou moins aimables.

Les habitants du Bizet ayant les mêmes charges que ceux d'Armentières ont droit comme eux à la protection de la police.

Espérons que le commissariat et l'inspection sauront assurer à ce quartier déshérité, la tranquillité qu'il réclame.

HOUPLINES-FRELINGHIEN. — Les ligueurs d'Houplines et de Frelinghien se sont réunis lundi soir, à sept heures, à l'estaminet de la « Ruelle », à Houplines, afin d'élire leur bureau.

Le bureau a été ainsi constitué :

Président : M. Rodolphe Hellet ; Vice-Président : M. Léon Vandenhuve (de Frelinghien) ; Secrétaire : M. M. Spillebout ; Assesseurs : MM. H. Prouvest (de Frelinghien), Clovis Gardyn, Jules Surmon, Georges Bouquillon.

La réunion de la section aura lieu très prochainement.

HAZEBROUCK

BAILLEUL. — A propos de la musique municipale. — On nous écrit :

L'Harmonie municipale de Bailleul, qui a donné dimanche, à Dunkerque, un concert splendide au Parc de la Marine, compte dans ses rangs un sociétaire qui a plus de 60 ans de service.

M. Julien Ficheroulle — c'est le nom de ce vétéran — est, après le père Liem, de Cassel (70 ans de services), le plus ancien musicien du Nord et du Pas-de-Calais.

Fort jeune lors de la fondation de l'*Harmonie Bailleuloise*, Julien Ficheroulle s'adonna à la musique et prit place au pupitre en 1843.

Aujourd'hui, malgré son âge, il fait encore une excellente partie de saxophone-alto, et son chef dit qu'il voudrait avoir beaucoup de musiciens de cette trempe.

Il a connu tous les capitaines qui se succédèrent à la tête de l'*Harmonie Bailleuloise*.

Il a joué sous la direction de tous les chefs qu'eut la Société.

En 1869, au concours d'Hénin-Liétard, notre musicien obtint un prix de solo avec félicitations du jury.

Membres au bureau de l'Harmonie de Bailleul depuis 1863, sergent en 1870, Julien Ficheroulle s'est toujours prodigué pour sa société. Camarade aimable et obligeant, il est aimé de tout le monde.

La ville de Bailleul a organisé, il y a deux ans, le dimanche 12 janvier 1902, une grande fête en son honneur et, le 5 juin dernier, à Arras, l'Union des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais lui remettait solennellement la médaille d'honneur de la Fédération.

M. Julien Ficheroulle, qui est l'oncle de notre confrère, M. Jérôme Ficheroulle, directeur de la *Bailleuloise*, appartient à une famille dont les membres en sont dévoués depuis près d'un siècle aux intérêts de leur ville natale : deux de ses frères, Emile et Henri Ferent parmi les fondateurs de l'Harmonie de Bailleul en 1838, et il y a trois ans, la compagnie des sapeurs-pompiers de Bailleul célébrait le jubilé de 50 ans de présence au corps de Victor Ficheroulle, un autre de ses frères. C'est toujours avec plaisir qu'on salue des vétérans comme M. Julien Ficheroulle et il serait à souhaiter que la jeunesse actuelle prît davantage exemple sur ces braves qui unissent l'amour de leur art à l'amour de leur cité.

Un centenaire. — La fête de N.-D. du Mont-Carmel ramène chaque année la neuvaine de N.-D. du Fief. Il est question cette fois de la célébrer avec une solennité particulière, car 1904 est l'année centenaire de ce sanctuaire tant aimé des Bailleulois.

BAILLEUL. — **Taxe officielle du pain.** — Le prix moyen de l'hectolitre de blé aux marchés de Bailleul, Lille, Arras, Bergues, Boulogne, Hazebrouck et Steenvoorde, pendant la quinzaine, ayant été de 14 fr. 76, le Maire de Bailleul arrête la taxe officielle ci-après :

Pain bis dit de ménage : Un kilogramme, 0,90 ; un kilogramme et demi, 0,31 ; deux kilogrammes, 0,41.

Pain demi-blanc : Un kilogramme, 0,30 ; un kilogramme et demi, 0,45 ; deux kilogrammes, 0,61.

Pain blanc : Un kilogramme, 0,40 ; un kilogramme et demi, 0,61 ; deux kilogrammes, 0,81.

BAILLEUL. — Dernière semaine de juin. — Naissances. — Sonneville Maurice, Debœvre Victor. — Duthilleul Robert.

Mariage. — Carpentier Théophile, garçon brasseur, et Gombert Babbine, ménagère.

Décès. — Deveaux Julienne, 9 ans. — Croquette Emile, 15 mois. — Bacy Henri, 55 ans, receveur d'octroi. — Thorez René, 2 ans. — Dupont Hortense, 68 ans 1/2.

CASSEL. — Succès scolaires. — Nous apprenons avec plaisir le succès de trois aspirantes au brevet élémentaire présentées par l'Institution Fisheult. Ce sont : Mlles Henriette Feltoed, Marie de Saint-Just et Marie-Louise Deschodt.

Ces résultats font honneur aux dévouées maîtresses de cette institution non moins qu'à leurs élèves ; nous les en félicitons et nous souhaitons que ces premiers succès attirent au pensionnat de Cassel la confiance des familles de la Flandre.

DUNKERQUE

La kermesse. — Le beau temps continuant à favoriser la kermesse dunkerquoise, la ville a présenté la plus vive animation hier, mardi.

Les jeux du quartier ont obtenu un vif succès.

Beaucoup de monde dans l'après-midi, au parc de la Marine et à la plage.

Disparu. — M. Emile Jansen, plombier, de Dunkerque, qu'on croyait victime d'un accident, est rentré dans sa famille. Il a fait aussitôt opposition au jugement qui le mettait en faillite.

DUNKERQUE. — Du 29 juin. — Naissances. — Jeanne Bays, rue des Passereaux, 26. — Jeanne Sagaud, rue des Passereaux. — Marcelle Mamets, rue Royale, 16. — Lucien Lérasle, rue de Nieuport, 16. — Edgard Lobrecht, rue de la Paix, 12.

Décès. — Madeleine Vandewegh, rue Soubise, 7. — Jules Cabuche, 5 ans, rue Saint-Jean, 68.

DOUAI

Le festival de Gayant. — La Commission du festival a arrêté, hier soir, les dispositions relatives à la journée du 10 juillet.

90 sociétés musicales se sont fait inscrire ; elles se décomposent ainsi qu'il suit :

23 chorales, 18 harmonies, 51 fanfares, 2 sociétés de trompettes, 1 société de mandolinistes, 1 société d'accordéonistes.

Au point de vue du classement ces sociétés se divisent de la manière ci-après :

1° Catégorie (sociétés ayant déjà concouru en division d'excellence, en division supérieure ou en première division, ou y ayant été classées après concours) 8 sociétés.

2e catégorie : 75 sociétés.

3e catégorie (trompettes, cors de chasse, mandolinistes et accordéonistes : 4 sociétés).

Les sociétés chorales, les mandolinistes et accordéonistes se feront entendre salle des fêtes de l'Hôtel de Ville et au théâtre.

Les autres sociétés seront réparties sur 4 kiosques : Place Carnot, Grand'Place, Parc de la porte de Valenciennes, Petite-Place.

La revue des sociétés sur la place Carnot aura lieu à midi et demi ; le défilé suivra immédiatement.

Les concerts commenceront à 2 heures.

L'ordre du cortège et celui des concerts seront prochainement publiés.

La Commission du festival tenant compte du grand nombre de sociétés inscrites dans la deuxième catégorie a décidé qu'une somme de 300 francs disponible par suite du nombre restreint des sociétés de la troisième catégorie serait divisée en six primes de 50 francs chacune et attribuée supplémentairement aux sociétés de la troisième catégorie.

Vente de terrains. — Le jeudi 7 juillet, à 2 h. 1/2, aura lieu, à l'Hôtel de Ville, la vente par adjudication publique de deux terrains du démantèlement :

4 ares 31 centiares, boulevard Pasteur, 10 fr. le mètre carré.

3 ares 21 centiares à la Sortie des Eaux, 3 fr. le mètre carré.

Colombophilie. — Résultats du concours organisé par la Société colombophile « Les Volitgeers Douaisiens » le dimanche 26 juin sur Orléans. Distance 235 kilomètres.

Lâcher à 5 h. 55. Beau temps.

Dubuissoo, Clique, Dherbommez, Vantrie, Clique, Vesprait, Vesprait, Duez, Clique, Clique, Dupire, Hanote, Clique, Dérénaucourt.

Poule unique à 0,10, Dérégeaucourt.

Poule à 0,25, Vesprait, Cliequart.

Poule à 0,50, Vesprait, Clinquart, Dupire.

Poule à 1 fr., Vesprait, Cliequart.

Poule à 2 fr. Dupire.

Premier pigeon coostaté à 10 h. 43. Vitesse 902 m. 04 à la minute.

Société de secours mutuels. — La Société de secours mutuels est convoquée en assemblée générale, pour le dimanche 26 juillet prochain, à 3 heures, à l'Hôtel-de-Ville, à l'effet de nommer deux nouveaux administrateurs, membres du Conseil municipal, en remplacement de MM. Binet et Roussiez, non réélus membres de l'administration communale.

Le Conseil municipal, dans sa séance de 20 mai dernier, a désigné MM. Mercenier et Mullet pour solliciter les suffrages des mutualistes.

Malade dans la rue. — Mardi matin, à 8 heures, M. Rollet, pharmacien à Saint-Souplet (Nord) qui descendait du train avec ses deux jeunes enfants, est tombé malade rue de Lewarde.

Il a été transporté au café Jeunet où il a reçu des soins et il a été ensuite conduit en voiture de place chez sa sœur.

Accidents. — Dimanche soir, à sept heures, Mlle Blanche Dupéron, 14 ans, servante à Douai, a été renversée sur la Grand'Place, par une motocyclette conduite par Henri Morarette, de Cambrai. Heureusement, la jeune fille n'a que quelques blessures sans gravité. M. Morarette a été l'objet d'un procès-verbal pour allure trop rapide.

— Lundi matin, à 8 heures, le sieur Armand Cambrai, 53 ans, cultivateur à Esquerchin, amenait à Douai une voiture chargée de paille.

Au moment de faire passer la voiture à la bascule de la place Saint-Vaast, au sortir de la rue des Potiers, il voulut replacer une botte de paille qui tomba sur le cheval ; celui-ci lança une ruade qui atteignit M. Cambrai. Il fut renversé, blessé à la poitrine et aux reins. Il a été admis de suite à l'Hôtel-Dieu. Le médecin craint des lésions internes.

Pour la Légion étrangère. — Deux déserteurs allemands, les nommés Théodore Messe et Karl Mebnert se sont présentés au commissariat de police demandant à contracter un engagement dans la Légion étrangère.

Ils ont été dirigés, hier, sur Cambrai, où il sera fait droit à leur demande.

Arrestation. — La police a arrêté le nommé Oscar Quiet, matelassier, pour vol d'objets mobiliers divers, valeur 250 fr., au préjudice de M. Jules Dubois, comptable, rue des Poulons. Quiet, qui a déjà subi diverses condamnations, a été écroué à Saint-Vaast.

Outrages et ivresse. — La police a arrêté pour ivresse manifeste et outrages, coups et rébellion au sous-brigadier de Dorignies, le nommé Joseph Potiez, 34 ans, farinier demeurant à Douai.

Vagabondage. — La police a arrêté les nommés Gaston Bailly, 23 ans, journalier, originaire d'Amiens ; et Louis François, 34 ans, journalier, originaire d'Aveanes-les-Boucs.

DOUAI. — Du 27 juin. — Naissances. — Jean Muller, rue St-Vaast, 10. — Elisa Dewarumez, à Dorignies. — Lucette Faure, à Dorignies.

Mariages. — Victor Truffier, mouleur, et Jeanne Brunisaux, ménagère. — Georges Cochet, peintre en bâtiments, et Malvina Lebecq, blanchisseuse.

DOUAI. — Naissances du 28 juin. — Fernand Carré, rue Fleurigne. — Jeanne Bernard, rue Jean-Bart. — Henri Delgrue, boulevard Vauban.

Décès. — Jules Desmettre, 3 mois, rue Saint-Michel, 3. — Marie Vandeville, 26 ans, ménagère, épouse de Jules Dubrant, faubourg de Béthune, 12. — Victor Belvarge, 3 ans, Dorignies. — Victorine Coutment, 55 ans, religieuse de la Providence, célibataire, rue du Canteleux, 35. — Placide Hamez, 17 ans, sans profession, rue de Paris, 85.

Demandez la chicorée extra de DROULERS Fils, Fresnes (Nord). LA MAGICIENNE

VALENCIENNES

Perception. — M. Rangeard, percepteur de Valenciennes, est nommé à Denain, perception hors classe.

Avis aux contribuables. — Le bureau de la perception, qui se trouvait rue Abel de Puyol, n° 13, sera fermé jusqu'au 30 juin. Il sera transféré, 3, rue des Ursulines, à partir du 1er juillet.

Nul ne s'en plaindra, le dit bureau étant actuellement de proportions vraiment lilliputiennes.

Reconnaissance. — Caudron Désiré, conducteur de bestiaux, rue Salle-le-Comte, hébergeait dernièrement les nommés Henri Nourdin, 19 ans, et Denoyelle Victor, 23 ans.

S'étant absenté quelques temps, il constata en rentrant dans son appartement qu'on y avait opéré un déménagement presque complet, 7 paires de draps, 4 douzaines de torchons, 1 douzaine de mouchoirs, 1 pardessus, une montre en argent, une suite de chandeliers, le tout d'une valeur de 100 fr. avaient été enlevés.

Ses soupçons se portèrent sur ses hôtes, contre qui il porta plainte.

L'enquête fit découvrir que la plupart des objets avaient été engagés au Mont-de-Piété par Gourdin sous le faux nom de Louis Lefèvre.

Gourdin interrogé désigna Denoyelle comme son complice. Ce dernier protesta de son innocence. Tous deux néanmoins ont fait l'objet d'un procès-verbal.

Denoyelle qui est actuellement soldat au 78e de ligne était à Valenciennes en convalescence et il a dû rentrer à l'Hôpital militaire.

Epaves. — Albert Grognot, 8 ans, a trouvé dimanche à l'Hippodrome, un portemonnaie contenant 8 fr. 55 et un jeton de taxi-auto qu'il tient à la disposition de son propriétaire. Le réclamer 15, rue Nouvelle-Hollande.

Un chemise-culotte. — Victor Rousseau, 26 ans, serrurier, dans la nuit de dimanche à lundi, se promenait place Verte, vêtu d'une chemise, d'un gilet, coiffé d'un chapeau, mais dépourvu... d'indispensable.

La police a dressé procès-verbal.

WALINCOURT. — **Vols à la campagne.** — Les gendarmes recherchent activement un nommé Abel Delsenne, 27 ans, auteur de nombreux marronnages dans le canton de Walincourt.

Cet individu a coiffé 27 douzaines chez M. Cordier et différents objets chez M. Laleure, débitant de tabac, demeurant tous deux à Merckeghem.

A Volkerinckove, Delsenne a volé 12 poules chez M. Larmigeon, et à Boilleux-au-Mont, 6 poules chez M. Cloet. Ce n'est pas tout.

SAINT-SAULVE. — **Tentative de vol.** — Un individu demeuré inconnu a forcé la porte de derrière du jardin de M. Edmond Boulanger, rentier, route de Mons, à Saint-Saulve.

M. Boulanger ayant entendu le chien aboyer, descendit et aperçut dans le jardin un individu qui prenait la fuite.

La porte avait été forcée à l'aide d'une pince-monseigneur, la gâchette et les vis avaient été projetés à trois mètres dans l'intérieur. La servante de M. Boulanger venait de partir dans sa famille.

M. Julien Pisce, maire, a immédiatement fait une enquête et prévenu la gendarmerie.

DENAIN. — Nous sommes heureux de constater les nouveaux succès obtenus par la Société libre de gymnastique, « En Avant ».

Dimanche dernier, au concours de Raismes, elle a remporté un succès vraiment extraordinaire pour une société de fondation si récente.

Pendant la durée du concours les assistants ont témoigné leur vive sympathie par des applaudissements prolongés, aussi M. Trottin Henri, président, a remercié l'assistance et félicité les dévoués sociétaires.

Voici les prix remportés :

Section des pupilles. — 2e catégorie. — 1er prix d'excellence avec couronne de lauriers ; 2e prix d'honneur.

Section des adultes. — 1er prix d'honneur ; 1er prix de ballet avec prime de 40 fr.

Championnat artistique. — Pupilles. — 1er prix, M. Fernand Ledret.

Vicomet Anselme ; Bruyère Edmond, Joly Bleuzet, Vallez, Ligot.

Adultes. — Allard Henri, Fernand Hautrive, Henri Lévrel.

Sincères félicitations au chef, M. Lanfray, à qui revient tout le mérite.

DENAIN. — Premier prix du Conservatoire de Lille. — Mlle Yolaine Blareau, vient de terminer brillamment ses études de solfège au Conservatoire de Lille en remportant le premier prix de solfège en cours supérieur.

Toutes nos félicitations à notre jeune compatriote.

CAMBRAI

Une conférence sera faite aujourd'hui mercredi 29 juin, à 8 h. du soir, à la Chambre de commerce, par M. Zacon, inspecteur départemental du travail, sur *Les Droits et les Devoirs imposés aux patrons par les lois et réglementeurs le travail*.

Chute. — Samedi dernier, M. Thomas Caron, 22 ans, journalier, demeurant au chemin de Noyelles, cueillait des cerises dans son jardin, sur un arbre assez élevé. La branche sur laquelle l'échelle était appuyée s'étant brisée, Caron fut précipité dans le vide. Il eut le poignet droit brisé et les reins contusionnés. Le docteur Bourguelle, appelé en toute hâte, le fit admettre d'urgence à l'hôpital. On craint des lésions internes.

Trouvaille. — Le jeune Deulmal, demeurant rue de Noyon, a trouvé un portemonnaie, dimanche dernier, à la descente du faubourg de Paris ; il contenait six francs. Il s'est empressé de le déposer au commissariat de police. Ce portemonnaie appartenait à M. Révoria Arthur, rue de Péronne.

Abandon d'enfant. — Lundi a été écrouée à la prison de Cambrai, la femme qui, il y a quelques jours abandonna un enfant au jardin de l'Esplanade.

C'est une nommée Morcelle Berthe, journalière, demeurant à Chaleu (Seine-et-Oise). Elle a été amenée à Cambrai par la gendarmerie de Versailles.

Cette femme avait placé son enfant en nourrice à Marcoing ; ne pouvant plus payer la personne qui s'en était chargée, elle vint le reprendre et n'est alors que, poussée par la misère, elle résolut de l'abandonner à Cambrai.

Elle avait aussitôt repris le train pour Versailles.

Triste mort. — Lundi matin, un sieur Morelle était trouvé, gisant, rue des Bouchers, où il demeure. On le pensait trépassé ; mais en l'examinant on s'aperçut qu'il portait sur le figure et sur le corps des traces de contusions récentes.

Transporté à l'hôpital, Morelle y est mort vers 11 heures du matin.

On attribue sa mort à des lésions internes, occasionnées par une chute violente.

CAMBRAI. — Du 15 au 28 juin. — Naissances. — Marthe Noël, place Fénelon, 7. — Yvonne Delcroix, rue de la Croix-de-Pierre, 17. — Maurice Mercel, rue de la Porte-Robert, 22. — Alice Capelle, rue St-Vaast, 32. — Alphonse Hocquet, rue de Tilloy-et-Bellay, 4 bis. — Paul Renier, r. St-Saint-Lazare, 10. — Marcel Hercz, r. des Ruteaux, 4.

Promesses. — Victor Servais, employé à Valenciennes, et Martha Malvoisin, sans profession, à Cambrai. — Jules Carré, sergent-fourrier à Cambrai, et Marina Squillard, couturière à Arras.

Mariage. — Augustin-Delacourt, garçon brasseur, à Fontaine-au-Pire, et Clémentine Pichisseau, à Cambrai. — Hérasme Pouré, garçon boulanger, rue des Bouchers, 6, et Zélie Grandsoou, cuisinière, rue de Niergnies, 21. — Ernest Sadeuil, journaliste, rue du Quartier-de-Cavalerie, et Nelly Foulloy, couturière, rue des Tanneries, 11. — Paul Lassalin, journalier, allée de Corbignie, 1, et Octavie Limeux, journalière, à Fontaine-Notre-Dame.

Décès. — Jean Rumeux, 44 ans, journalier, quai Cantimpré. — Joséphine Hamois, 40 ans, ménagère, épouse de Joseph Mariiot, route de Paris, 58. — Augustin Ducroq, 68 ans, cultivateur, digue de l'Escaut, 10. — Raphaël Vasseur, 4 ans, place d'Armes, 29. — Jean-Baptiste Marchand, 67 ans, rue du Grand Séminaire, 8. — Gabriel Bonnetain, 59 ans, cultivateur, rue du Petit-Paris, 11. — Marie Lefebvre, 68 ans, sans profession, rue de Noyelles, 11. — Adolphe Renard, 74 ans, avenue de Valenciennes, 18. — Bertrand Leroy, 68 ans, ancien cultivateur, rue de Marcoing-les-Poissons, 6 bis.

BEUVOIS. — **Nécrologie.** — Nous apprenons la mort imprévue de M. Adolphe Menesse, décédé subitement, lundi, alors qu'il se mettait à table pour souper. Le défunt, âgé de 73 ans, avait fait partie longtemps du personnel de la maison Michau, il était trésorier du Bureau de Bienfaisance et membre de la Société des Voyageurs et Employés de Commerce de Cambrai et de l'embellissement.

Ses funérailles ont lieu aujourd'hui, 29 juin, à 10 h. du matin, en l'église de Beuvois.

CLARY. — **Fracture.** — La 28 juin dernier, un gendarme de la brigade de Clary rencontrait sur le chemin de Bantry, un vieillard de 74 ans, Corbisez Augustin, tisseur, à Clary, dont les poches paraissaient gonflées d'une façon anormale.

Trouvé porteur de 750 grammes de tabac qu'il venait d'acheter à Lachy, Corbisez s'est vu dresser procès-verbal pour fraude.

VERTAIN. — **Entrave aux fonctions de la gendarmerie.** — Le 20 juin des gendarmes de la brigade de Solesmes passaient à Vertain dans la soirée pour s'assurer que les estaminets étaient bien fermés à l'heure réglementaire. Au moment où les représentants de l'autorité approchaient de l'estaminet Heuriez, un consommateur en sortit en courant et se mit à crier : « Voilà les gendarmes, sauvez-vous ! » puis continuant sa route, l'individu, s'en fut prévenir un autre débitant de la présence des gendarmes dans le pays.

AVESNES

ROUSIES. — **Pendu.** — M. Leloog, fermier à la « Louette », entrant dans son écurie, dimanche à 5 h. du matin, y trouva pendu Emile Scoufaire, 54 ans, de Louvroil, employé à la ferme depuis quelques jours. L'asphyxie était complète.

M. Leloog avait parlé la veille à 11 h. du soir à Scoufaire et rien, dans l'attitude de ce dernier, ne pouvait faire prévoir cette triste détermination.

LE QUESNOY. — **Petite correspondance.** — *Fructidor, traiteur.* — Dans son édition à huit pages la *Croix du Nord* donne chaque jour une bourse très étendue des valeurs régionales, françaises et étrangères.

BRY. — La gendarmerie du Quesnoy a ouvert une enquête au sujet d'un acte de courage accompli par le douanier Prévost, qui a exposé sa vie pour arrêter un cheval, de trois ans, des plus fougueux.

Nos plus sincères félicitations au vaillant douanier. Nous souhaitons vivement qu'il soit récompensé.

PREUX-AU-SART. — **Voies de fait.** — Desreumeux R..., s'est permis de violenter outre mesure le sieur Lallemant, Victor. Malgré sa prit. La gendarmerie lui a dressé procès-verbal.

RAINSARS. — Il y a quelques semaines, M. Moreau, Irénée, venait s'installer seul à Rainsars, sa femme, malade, étant restée dans sa famille.

Il prit un voisin de voir, moyennant paiement, faire son ménage.

Mme Moreau étant guérie, revenait, ces jours derniers ; en rangeant son ménage, elle constata la disparition de draps de lit, d'un pot émaillé, d'une cuvette, d'écuelles en bois, de lard, etc.

Se trouvant incidemment chez la voisine, Mme Moreau reconnaissait sa cuvette sur la table, demanda à cette femme où elle l'avait eue, celle-ci lui répondit évasivement.

Une perquisition opérée par M. le maire de Rainsars, a fait retrouver une partie des objets volés aux époux Moreau.

Procès-verbal a été dressé.

MAROILLES. — Dimanche, vers dix heures du matin, un incendie s'est déclaré chez M. Blanchard, charron, demeurant route de Hachette à Maroilles.

Grâce à la promptitude des secours, le feu, qu'on croit avoir pris par une fissure du four, a été rapidement circonscrit.

Les dégâts sont garantis par assurance.

SOUS-LE-BOIS-MAUBEUGE. — Dubois Alphonse, âgé de 14 ans, sans profession demeurant à Sous-le-Bois-Maubeuge, a été arrêté par ordre de M. le Juge d'instruction et écroué, sous inculpation de tentative de vol, vagabondage et infraction à arrêté d'expulsion.

LIBRAIRIE de la CROIX du NORD

15, rue d'Angleterre, LILLE

Les Contemporains, collection complète, 26 vol. in-8° comprenant chacun 25 biographies.

Les Gloires contemporaines de l'Eglise. 6 vol. in-8° des *Contemporains*, comprenant chacun 25 biographies.

Les Papes contemporains, de Pie VI à Léon XIII, 1 vol. in-8° extrait des *Contemporains*, comprenant 25 fascicules illustrés, dûs à la plume du regretté P. Jean-Emmanuel Drochon, des Augustins de l'Assomption.

Religieux et Missionnaires contemporains. Un vol. in-8° extrait des *Contemporains*, comprenant 25 biographies.

Les Femmes célèbres du siècle. Un vol. in-8°, extrait des *Contemporains*, comprenant 25 biographies illustrées.

Chaque volume de ces différentes séries : broché 2 fr.

FEUILLETON, N° 5

LE BARON JEAN

Par Camille DEBANS

Il y eut un instant de silence pendant lequel les deux complices furent singulièrement oppressés.

Le docteur Janvier s'était penché sur la poitrine de Parenty, avait regardé ses yeux attentivement, puis, après un assez long examen, il dit :

— Oui, il est mort.

Maladet laissa échapper un profond soupir de soulagement que chacun prit pour l'expression du chagrin qu'il ressentait.

— Mais, reprit tout à coup le médecin, il a donc eu une agonie bien douloureuse ? Ses traits sont bouleversés, sa physionomie a pris une dureté...

— Oui, pendant le dernier quart d'heure, il a eu quelques instants de violent délire. J'ai même été extrêmement surpris de ce qui est arrivé.

— Quoi donc ?

— Vous pensiez sans doute comme nous que son corps et ses forces étaient entièrement épuisés ?

— Oui, fit le médecin.

— Eh bien, il a pu tout à coup sortir de son lit et se dresser debout devant nous. Cela n'a duré à la vérité qu'un instant et nous l'avons remis dans ses draps, espérant que c'était là un symptôme heureux. Mais, deux minutes après, il expirait.

Aucun malfaiteur n'avait jamais poussé l'impudence plus loin que ce Maladet.

Une demi-heure plus tard, il n'y avait à côté du cadavre de Parenty qu'un prêtre et un vieux domestique mulâtre dont nous avons parlé.

Ce dernier s'était imposé la tâche de veiller auprès de celui qu'il avait servi si fidèlement. Le prêtre avait été mandé tout de suite après la mort. L'un priait, l'autre pleurait.

Quant aux autres acteurs des scènes qu'on vient de lire, ils s'étaient dispersés.

Denisard et Lestremont avaient, les premiers, regagné la ville. Plus tard, Martineau s'en était allé seul et quelque peu soucieux.

Et enfin, Maladet, qui était le dernier le maison mortuaire, Maladet s'était rendu lui aussi à Saint-Denis.

Quand il arriva chez lui, il ne prêta aucune attention aux amabilités douceâtres d'une vieille servante hypocrite qui faisait son ménage et lui préparait ses repas, depuis deux ans, sans s'être jamais découragée d'être mielleuse, malgré les rebuffades que son maître ne lui épargnait pas.

— Ah ! je crois que monsieur sera joliment content de son dîner, lui dit-elle, en le voyant paraître.

— Justement, je ne dînerai pas, répondit Maladet. Je n'ai pas faim. Ce dîner, vous le mangerez.

Et sans écouter la vieille, qui s'exclamait tout en gardant sa bouche en cœur, il se dirigea vers sa chambre et s'y enferma.

Quand il se vit seul, bien seul, son masque tomba. De livide qu'il était toujours, il devint vert.

— Quelle journée ! s'écria-t-il en se laissant aller dans un de ces fauteuils en jonc dont on commence à abuser en France.

Prenant sa tête dans ses mains, il resta muet pendant plus de dix minutes, repassant dans sa mémoire les événements dans lesquels il avait joué un rôle si atroce.

Au bout de ce temps il se redressa.

Un feu sinistre brilla dans ses yeux.

— Qui aurait jamais cru, murmurait-il en se levant pour marcher à grands pas à travers la chambre, qu'une affaire si habilement ourdie, qu'une simple précaution prise pour que l'Etat n'héritât pas de cette fortune, tournerait, par la force et la logique des choses, de façon à faire de moi un faussaire...

Il laissa sa phrase suspendue un instant, puis il ajouta à voix basse :

— ... Et un meurtrier.

C'est ma faute, reprit-il bientôt. J'ai été trop rapide. J'aurais partagé un million entre Denisard, Martineau et Lestremont, qu'ils eussent été enchantés...

Mais quel engrenage ! Il m'a fallu signer, et comment reculer, quand d'un